

ECONOMIE

Favoriser les circuits courts alimentaires



Favoriser les circuits courts alimentaires

ÉCONOMIE

Acheter directement au producteur : des avantages pour le consommateur, l'économie locale et l'environnement

Sur les 350 exploitations agricoles présentes sur la CAVEM, 45 font de la production alimentaire. Certaines d'entre elles proposent de la vente de produits en circuits courts c'est-à-dire la vente directe du producteur au consommateur ou par un intermédiaire. Pendant la période de confinement, les consommateurs ont plébiscité l'achat local.

La profession a su faire preuve de réactivité et s'est organisée pour satisfaire les besoins de ses nouveaux clients : vente directe à la ferme, regroupement des produits et vente de paniers, drive, livraison, appui des petits commerçants locaux pour écouler les stocks et diversifier l'offre de vente, ...

Les initiatives et la solidarité se sont multipliées pour résister face à la crise.

La CAVEM soutient l'agriculture locale

La CAVEM a engagé depuis plusieurs années une politique ambitieuse de redynamisation de l'agriculture qui vise particulièrement à développer les productions alimentaires sur le territoire et à favoriser les circuits courts locaux.

La crise du COVID19 a récemment démontré tout l'intérêt de développer cette offre locale entre producteurs et consommateurs car le territoire est déficitaire en production alimentaire. Plusieurs projets dont notamment la création d'une plateforme collective de vente de produits locaux associée à un drive fermier (ouverture prévue en 2021), ou encore la création de hameaux agricoles qui visent à favoriser l'installation des agriculteurs sur Fréjus, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens sont en cours.

Le label "Localissime" mobilise quant à lui depuis plusieurs années les producteurs locaux et les restaurateurs pour valoriser les circuits courts alimentaires issus d'une agriculture raisonnée et écoresponsable.

+ ALLER PLUS LOIN

> Renseignements : **Service Développement Économique de la CAVEM** - 04 94 82 64 45 -
deveco(at)cavem(dot)fr

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00
Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/favoriser-les-circuits-courts-alimentaires-1086.html?
cHash=0d6b81e6b725ab351f15d3992b559cba](http://www.cavem.fr/actualites-23/favoriser-les-circuits-courts-alimentaires-1086.html?cHash=0d6b81e6b725ab351f15d3992b559cba)